

---

# L'apprentissage du langage chez Michel Bréal

**Dominique Ottavi**

*Université de Paris 8*  
*2, rue de la Liberté*  
*93526 SAINT DENIS*  
[dominique.ottavi@univ-paris8.fr](mailto:dominique.ottavi@univ-paris8.fr)

---

*RESUME. Le linguiste Michel Bréal (1832-1915) a observé l'apprentissage du langage chez le jeune enfant et cette observation a fait l'objet d'une publication récente. Il éclaire ainsi la formation des idéaux éducatifs modernes et la modification du rapport à l'enfant, du point de vue de l'histoire des idées et de l'histoire intellectuelle des idées éducatives. L'entrée dans le langage de l'enfant en tant qu'objet scientifique et pédagogique se situe au carrefour de la linguistique, de l'histoire de l'éducation, de la psychologie de l'enfant, de l'histoire des mentalités et même de la philosophie politique. Ces dimensions déterminent l'observation, qui témoigne d'une première articulation entre sciences et éducation, et d'une volonté de penser l'apprentissage à partir de l'enfant.*

*MOTS-CLES :: enfant, langage, apprentissage, développement psychologique, école.*

---

## **1.Introduction**

Cette communication porte sur un travail de longue haleine qui s'est cristallisé autour du linguiste Michel Bréal (1832-1915), impliqué aussi bien dans l'histoire de la linguistique que dans l'histoire de la pédagogie et du système scolaire français. Le cadre général est l'étude des rapports entre sciences du langage et psychologie de l'enfant depuis le XIXe siècle. Leurs rencontres jalonnent la constitution de la psychologie de l'enfant et des idées modernes en pédagogie.

## **2. Méthodologie en histoire des idées**

Sur le plan méthodologique, il s'agit d'histoire des idées ou plutôt l'histoire intellectuelle des idées éducatives. La recherche s'attache à partir des problèmes plutôt que des objets, et à livrer à la réflexion contemporaine la reconstruction conceptuelle des questions qu'elle doit affronter en pratique et souvent dans l'urgence.

Par exemple, qu'est-ce que l'appropriation d'une langue, sur le plan oral et écrit ? Ces questions ont été celles des linguistes autant que celles des pédagogues, et ils les ont posées de manière également radicale, en évoquant l'origine des langues, aussi bien qu'en étudiant les progrès du jeune enfant. Leurs observations sont encore riches d'enseignements même si leur cadre d'intelligibilité est différent du nôtre. La comparaison peut nous permettre une mise à distance de nos propres représentations, aussi bien de l'histoire des langues que du développement de l'enfant. L'histoire du problème, de la construction des concepts et des schèmes intellectuels qui permettent de le penser, permet la clarification de ses enjeux présents : quel est le rôle du milieu dans l'inculcation de la langue, qu'est-ce que l'altérité enfantine par rapport à l'adulte ?

L'approche philosophique et épistémologique des théories complète les apports de l'analyse historique et institutionnelle des contextes dans lesquels elles prennent sens, de l'histoire de l'école : cette histoire intellectuelle s'appuie sur l'interdisciplinarité. L'entrée dans le langage de l'enfant en tant qu'objet scientifique et pédagogique se situe au carrefour de la linguistique, de l'histoire de l'éducation, de la psychologie de l'enfant, de l'histoire des mentalités et même de la philosophie politique, si l'on pense par exemple aux engagements républicains d'un savant comme Michel Bréal. Elle s'enracine ainsi naturellement dans les Sciences de l'éducation, qui constituent le centre de gravité à partir duquel la diversité des investigations rendues nécessaires par la complexité de l'objet s'organise sans dispersion.

### 3. Les enjeux de l'étude de l'apprentissage de la langue

Le langage et son développement se trouvent au centre des premières recherches scientifiques qui inaugurent la psychologie de l'enfant au XIXe siècle, et appréhendent la nature enfantine à travers son développement mental et affectif. Trop souvent enfouis dans une soi-disant préhistoire de la psychologie de l'enfant, ces objets et les controverses qui y sont liées posent la question qui va hanter la pédagogie du XXe siècle : en quoi l'enfant est-il un être *sui generis* ? Bien sûr, Les nouvelles méthodes d'observation qui se font jour ont des corrélats scientifiques et éthiques, et ont des enjeux qui sont aussi métaphysiques, puisque l'étude du développement mental touche à la question de l'âme. L'homme est-il entièrement naturel, quelle est sa place dans la nature ? Considérer l'homme comme un animal conduit à penser l'enfant comme un *petit d'homme*, si au contraire l'humain se distingue du reste de la nature, l'enfant est un *petit homme* pour reprendre une formulation de Jean-Claude Quentel<sup>1</sup>.

C'est à travers la question du langage que se cristallise ce débat : particularité humaine, observée chez l'enfant dans sa phase de formation, l'acquisition de la langue sera interprétée différemment selon les principes qui gouvernent l'observation. Cri ou son pourvu de sens, langue primitive ou reflet déformé des modèles adultes, la langue peut être héritage, ou création.

### 4.L'observation de Michel Bréal

Comment se situe le linguiste Michel Bréal (1832-1915) dans cette construction ? Il s'inscrit dans la série des psychologues qui ont étudié leurs propres enfants. Psychologue, il l'est si justement on le rattache aux auteurs qui l'ont suivi, mais il n'aurait pas revendiqué ce titre puisque son objet reste en priorité la langue. Il a étudié précocement les progrès de l'expression de son fils, en tenant un journal juste au moment de la Commune de Paris, qui est depuis peu accessible grâce à sa publication à l'occasion d'un colloque<sup>2</sup> à Orléans.

#### 4.1 éléments biographiques

Le parcours intellectuel aussi bien qu'institutionnel de ce linguiste éminent permet de comprendre les enjeux de ce journal, demeuré dans l'obscurité des archives, mais nullement improvisé.

<sup>1</sup>Jean-Claude Quentel, *L'enfant*, De Boeck, 1997

<sup>2</sup> Michel Bréal, « Mémoires de mon fils Edouard Auguste Bréal », Catalogue de l'exposition 29 sept-12 oct. 1997 tenue à l'occasion du colloque « Bréal et le sens de la sémantique » CORAL Université d'Orléans, Centre Charles Péguy 11 rue du Tabour Orléans, Dir. Marc Décimo, t. II, p.38-76.

Né à Landau en 1832, élève de l'Ecole Normale Supérieure en 1852, Michel Bréal fut l'élève de Bopp et Weber à Berlin; ayant soutenu sa thèse en 1863, il entre au Collège de France, à la chaire de grammaire comparée, puis participe à la création de l'École des Hautes Études dont il devient l'un des directeurs. Il entre en 1875 à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Son ouvrage principal est *l'Essai de sémantique*, où il invente la notion sémantique et consacre l'usage du terme. Michel Bréal y étudie le sens des mots et leurs variations, reliant linguistique et psychologie du langage<sup>3</sup>. Son intérêt pour le sens, qui le situe comme ancêtre dépassé de la linguistique saussurienne, lui vaut aujourd'hui un regain d'intérêt.

Malgré son peu d'attrance pour les tâches administratives et politiques, il fut sollicité par Jules Ferry pour participer à l'instauration de l'école publique. Inspecteur Général de l'Instruction Publique de 1879 à 1888 pour l'enseignement supérieur, son intérêt pour l'éducation apparaît dans son *Journal* à une autre occasion, lorsqu'il évoque, le 3 novembre 1880, l'ouverture du collège Sévigné à Paris, dont sa femme Henriette fut l'un des membres fondateurs. Cet événement est révélateur de l'engagement de Michel Bréal dans la création de l'école moderne, dans la rénovation pédagogique, et dans la théorie éducative qui la sous-tend. Les écoles privées de ce type son en effet des laboratoires de l'école publique et leur rôle n'est pas de soustraire les enfants des milieux favorisés à l'école du peuple, comme on pourrait le penser aujourd'hui.

#### 4.2 Les intentions

L'essentiel des notations concerne la naissance et le développement d'Auguste, premier fils de Michel Bréal. Il existe à la fin du XIXe siècle de nombreuses observations d'enfant, mais celle de Bréal s'en distingue par sa précocité. Le *Journal* ou *mémoire de mon fils*, commencé en 1869, n'est pas d'une monographie d'enfant comme celles que nous avons précédemment étudiées<sup>4</sup>, mais d'un vrai journal personnel, aux dates espacées, très intéressant d'ailleurs pour le témoignage qu'il apporte sur les événements de la Commune de Paris en 1870.

Le journal est déterminé par une interrogation sur la genèse des langues du point de vue sémantique et syntaxique. Par ailleurs, il rencontre et amplifie un intérêt pour l'enfant et l'apprentissage.

Michel Bréal y décrit des faits, les agissements de l'enfant, et les enjeux épistémologiques ne sont pas immédiatement perceptibles en raison de l'apparente neutralité de l'observation. En fait, il s'agit de l'autonomie de l'enfant par rapport à l'éducation qu'il reçoit. En ce sens, bien que la dimension proprement pédagogique soit absente de ce document, il intéresse au plus haut point les sciences de l'éducation, du point de vue de la constitution de leurs objets.

Une autre intention, explicite, anime cet écrit et mérite aussi d'être notée : Michel Bréal veut le transmettre à ses enfants, et le premier et principal destinataire est

---

<sup>3</sup> Voir *Michel Bréal, le don de la parole*, textes présentés par Sophie Stadius, INRP, Bibliothèque philosophique de l'éducation, 2005.

<sup>4</sup> Dominique Ottavi, *De Darwin à Piaget*, Paris, CNRS éditions, 2001.

l'enfant observé lui-même. Ceci est révélateur du statut de l'enfant, et de cet enfant en particulier, entre science et affectivité. L'altérité de l'enfant saisie par son objectivation ne le prive pas de son statut d'héritier, de sujet, d'individu singulier: le Journal garde une double visée, théorique et morale. En 1879, à un moment où il doute de l'intérêt de ce journal, où il se décourage, Bréal déclare que « le meilleur journal est encore celui qu'on inscrit dans la tête et le cœur de ses enfants, si l'on est assez heureux pour y graver quelque chose de bien et de durable »<sup>5</sup>. Ceci ressemble à un propos anodin, mais recèle en fait un questionnement éthique sur la démarche scientifique et sur les rapports de la science à l'éducation, en pratique. Observation, expérimentation, éducation, ne coexistent pas toujours dans l'harmonie. Aujourd'hui, loin de l'attitude qui prévalait dans une large part du XXe siècle, toute recherche ne tend-elle pas à se justifier par une visée éducative dès lors qu'elle concerne des enfants et implique leur participation, ou qu'elle risque d'avoir une influence sur eux ?<sup>6</sup>

#### **4.3 De la nature à la culture**

La description de l'enfant entreprise par Bréal doit beaucoup à l'anthropologie physique, il serait néanmoins réducteur de céder à l'impression que sa préoccupation principale est l'étude de la race. Le premier mars 1869, l'enfant a déjà trois semaines, et son père se remémore le moment de sa naissance. Il note que le nouveau-né est « pleurant et saignant », qu'il a le « profil égyptien », la « figure noire », les « yeux ouverts », le « menton fuyant ». L'enfant, comme son frère plus tard, est qualifié de « sémite ancien ». Pour ce linguiste, il ressemble aux créateurs des anciennes civilisations. Ce portrait révèle que l'enfant apporte avec lui certaines caractéristiques biologiques léguées par ses ancêtres, avec la charge de faire usage des virtualités qui lui sont ainsi léguées. Mais cette « nature » est recouverte immédiatement par les acquis de la culture.

En effet, une demi-heure après, dit Bréal, l'enfant dormait tranquillement dans un berceau, « habillé, coiffé, entré dans la vie civilisée »<sup>7</sup>. L'enfant a fait un saut dans la culture, c'est le premier événement de sa vie. Il est important de remarquer ici qu'il ne s'agit pas d'une évolution progressive mais d'une rupture.

L'imaginaire scientifique anthropologique liée aux théories linguistiques de l'époque et à la démarche comparative mène à rapporter l'enfant à une classification des peuples et de leur « génie ». En illustrant l'entrée dans la culture par l'observation des progrès du langage, en essayant de démêler ce qui est appris de l'entourage et ce qui est produit par l'intelligence de l'enfant Bréal va montrer en quoi l'enfant est un « petit homme ». son être biologique n'est là que pour acquérir et construire.

---

<sup>5</sup> Michel Bréal, *Mémoires*, op.cit., p.64

<sup>6</sup> Voir par exemple le dossier « De l'éthique professionnelle en formation et en recherche », *Recherche et formation*, N°52, Lyon, Paris, INRP, 2006., Laurence Gavarini et Dominique Ottavi dir.

<sup>7</sup> Michel Bréal, *Mémoires*, op.cit., p.38.

#### 4.4 L'apprentissage de la parole

En avril 1869, est d'abord notée l'apparition de sons pourvus de sens : « ging » pour la colère, par exemple. C'est le début de la reconquête des sons, avant les mots (allemands, en l'occurrence, la mère de l'enfant étant allemande). Les notations phonétiques se poursuivent: « gn » « dadada » « a téter » en français...les mots papa et maman apparaissent. A ce propos, M.Bréal avance l'idée que la maîtrise des sons s'effectue par sélection plutôt que par acquisition : les enfants prononcent les lettres tout seuls, dit-il, il s'agit seulement (dans l'apprentissage) de leur faire isoler.

L'ensemble du comportement suggère que l'enfant qui effectue ces premières tentatives est d'emblée dans le langage, il sait qu'il parle<sup>8</sup>, il manifeste une gêne lorsqu'il est sollicité. Les mots dont on ne sait s'il les répète, ou s'il les invente (comme « lodel lodel »), sont l'objet d'une répétition jubilatoire. M. Bréal commente, dans une phrase qui définit la problématique de la description:

« J'en conclus que le langage est bien chose naturelle à l'homme, mais non le langage varié. Un seul mot a suffi à l'origine. L'homme y mettait le sens qu'il voulait ; La différenciation, loi essentielle du langage, a opéré comme elle opère aujourd'hui. Elle a séparé les différents sens d'un mot, les différentes nuances d'un son. Mais c'est déjà un fait secondaire »<sup>9</sup>.

Le 2 mars 1870, le père relève une liste de mots : « à revoir, papa, maman, bèque (dégoût) et de signes (marionnette, cri du cheval ; chant « tatata » pour le chant) ; il note aussi des expressions de contentement, et des signes théâtralisés qui laissent penser qu'il y a pensée au-delà du signe.

En juin 1870, les observations s'espacent. M. Bréal note tout de même que l'enfant répète tout ce qu'on lui dit, et il décèle dans ses propos de petits récits. Le 6 février 1876, cependant, M.Bréal ajoute encore une remarque d'une grande importance : il constate que l'enfant a l'instinct de la grammaire, il devine, en effet, les formes irrégulières des conjugaisons sans les avoir apprises ; ceci témoigne, pour le linguiste, d'une capacité de retrouver les anciennes règles de grammaire qui ont produit ces exceptions dans la langue actuelle. L'exception n'est pas une aberration, elle garde encore un aspect logique même en l'absence du système qui la justifiait. C'est pourquoi, sur le plan pédagogique, M.Bréal défend la pratique de la parole et la fréquentation des textes contre l'apprentissage dogmatique des règles<sup>10</sup>.

#### 5.Un enfant créateur plutôt qu'héritier

Pour Bréal, la culture ne saurait être un prolongement de la biologie, comme le pensent les philosophes évolutionnistes, même si elle s'enracine dans la vie

---

<sup>8</sup> *Mémoires*, op.cit ., Notes du 29 novembre 1869.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p.43

<sup>10</sup> Sur ce point, voir *Michel Bréal, le don de la parole*, op.cit., introduction de Sophie Stadius, p. XXX:la grammaire est instinctive, contrairement au vocabulaire forgé par l'histoire. A l'époque, cela pose le problème de l'autonomie contre la règle, la grammaire scolaire étant accusée de favoriser l'autoritarisme et le dogmatisme.

humaine ; elle relève d'une création et d'une transmission dont la dialectique transparait dans l'observation de la manière dont l'enfant s'approprie le langage. Pendant ce temps, un linguiste comme August Schleicher forge une théorie qui fait des langues les produits de différents stades de progrès psychologiques, et les situe dans une hiérarchie qui correspond à celle des races<sup>11</sup>.

Avec les « grands » textes fondateurs de la psychologie de l'enfant, des problématiques évolutionnistes moins radicales se manifesteront. La date de 1876 inaugure la fondation de la psychologie de l'enfant par Hippolyte Taine et Darwin. Le texte de Taine parut en 1876 dans la *Revue philosophique*<sup>12</sup>, alors nouvellement fondée. Charles Darwin y a réagi immédiatement en publiant un texte demeuré jusqu'alors dans ses archives<sup>13</sup>, et qui se trouvait pourvu d'une actualité nouvelle. En effet, la confrontation Taine – Darwin a pour enjeu l'hypothèse selon laquelle l'esprit pourrait lui aussi être le résultat d'une évolution du vivant. Leur objet est le langage, celui de Bréal demeure la langue.

Pour lui, l'enfant peut donc être un terrain expérimental pour réfléchir à la faculté de parler et à l'invention des langues. L'enfant n'est plus tout à fait « infans », celui qui ne parle pas. Il est bien plutôt celui qui apprend à parler. Mais en aucun cas on ne peut suivre à travers ses progrès des étapes de l'évolution psychologique, la psychogenèse de l'espèce, les différentes étapes de l'évolution intellectuelle de l'homme. En aucun cas le langage de l'enfant ne peut témoigner d'un état antérieur ou primitif des langues, par rapport aux langues actuelles. L'enfant témoigne au contraire d'un effort intemporel et toujours recommencé pour parler, les langues héritées portant la trace et la mémoire de cet effort, sans qu'il y ait lieu d'en tirer une hiérarchie. Il observe l'entrée dans la culture davantage que le progrès psychologique, qu'il s'agisse de l'individu ou de l'humanité.

Cette description précoce de l'enfant que nous devons à Michel Bréal se distingue de celles qui vont lui succéder pour des raisons indissociablement scientifiques et éthiques. L'observation fine du langage de l'enfant qui y est consignée indique déjà que le langage n'est pas sur le même plan que les autres aptitudes, à commencer par l'aptitude motrice. Le langage est par excellence ce qui est intéressant chez l'enfant, ce qui le distingue parmi les vivants. La manière dont M.Bréal rend compte de cet apprentissage en relation avec ses théories linguistiques conduit à l'idée que l'enfant est en même temps un créateur et un héritier : il recommence l'opération d'invention de la langue, de sa propre initiative, et en cela M.Bréal rejoint les autres penseurs qui vont à la fin du XIXe siècle multiplier les observations du langage de l'enfant.

---

<sup>11</sup> Voir Patrick Tort, *Evolutionnisme et linguistique*, Paris, Vrin, 1980.

<sup>12</sup> Hippolyte Taine, « Note sur l'acquisition du langage chez les enfants et dans l'espèce humaine », *Revue Philosophique de la France et de l'étranger*, 1876, I, p.5-23 et p.252-259; traduction anglaise partielle in *Mind*, avril 1877)

<sup>13</sup> Charles Darwin, « A biographical sketch of an infant », in *Mind*, Juillet 1877, p.285-294  
Tr.fr. Charles Darwin, "L'esquisse biographique d'un petit enfant", *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, 1877, n°2, p.25-29. Voir Claude Allard et Patrick Tort, Présentation de "L'esquisse biographique d'un petit enfant" de Charles Darwin, dans Patrick Tort, *Pour Darwin*, Paris, PUF, 1997.

Cependant, parler implique immédiatement un commerce avec autrui qui est en même temps un commerce avec une civilisation donnée et l'appropriation d'un héritage historique. Là s'enracine l'intérêt profond, et pas seulement de circonstance, porté par M.Bréal à l'éducation et à la pédagogie. Aussi loin que l'on remonte, pour lui, on trouvera que la langue est une création et pas seulement l'expression pure et simple de capacités psychiques progressant avec l'adaptation vitale. Toutefois, la relation à cet artefact relève d'une appropriation active et pas d'une transmission autoritaire. Qu'elle s'effectue dans l'univers familial ou à l'école, elle réclame la confrontation à un usage effectif de la langue, et pas à un *ersatz* conçu uniquement dans un but pédagogique.

C'est ce qui fait les conséquences éthiques de l'anthropologie de M.Bréal, quant à la relation à l'enfant. L'enfant ne peut être totalement objectivé, il ne peut être l'« objet » de la psychologie de l'enfant ; il n'est pas appréhendé dans un progrès psychologique mais comme un témoin de l'effort nécessaire pour conquérir la langue, en même temps que comme un interlocuteur, situation qui lui permet l'apprentissage de la langue. Cet effort originel est aussi décelable dans la culture populaire à laquelle s'est également intéressé Bréal (Boutan, 2006). L'enfant est aussi appréhendé en tant qu'individu singulier, situé dans le monde et dans la généalogie, et qui pour cette raison ne peut qu'avoir un rapport singulier à la langue. C'est pourquoi les considérations familiales et subjectives qui se mêlent à la description « scientifique » du développement de l'enfant dans le Journal ne doivent pas être perçues comme des reliquats d'une mentalité passée qui parasitent en quelque sorte l'effort scientifique du savant. Elles sont intrinsèquement liées à l'idée qu'il se fait de l'enfant, non pas objet mais sujet, non pas matériau expérimental mais interlocuteur. Activité et respect de l'individualité doivent en toute situation demeurer le pivot de l'apprentissage linguistique.

Michel Bréal nous a donc légué, dès les origines du questionnement sur l'enfant et son rapport à l'apprentissage, une méditation sur le sens profond de l'apprentissage de la langue, une vision de l'enfant comme un être à la fois autonome et socialisé. En même temps, on voit bien que la langue ne saurait pour lui se réduire à un outil de communication. Elle ne peut être transmise comme un savoir, puisqu'elle doit être construite dans la relation. Surtout, son observation permet de saisir le processus d'articulation entre science et éducation à son origine : science du langage, science de l'enfant, du développement, alimentent une conception active de l'apprentissage.

#### *Bibliographie*

Boutan, P. (2006) . « La question des patois : présence et disparition de Michel Bréal dans les dictionnaires de Buisson » in *L'école de la Troisième République en questions*, Bern : Peter Lang, pp. 179-192.

Bréal M. (1997). « Mémoires de mon fils Édouard Auguste Bréal », Catalogue de l'exposition 29 sept-12 oct. 1997 tenue à l'occasion du colloque « Bréal et le sens de la sémantique » CORAL Université d'Orléans, Centre Charles Péguy 11 rue du Tabour Orléans, Dir. Marc Décimo, t. II, p.38-76.

Darwin C.(1877, 1997) «A biographical sketch of an infant», in *Mind*, Juillet 1877, p.285-294. Tr.fr. <sup>1</sup>Charles Darwin, "L'esquisse biographique d'un petit enfant", *Revue scientifique de la France et de l'étranger*, 1877, n°2, p.25-29 et Claude Allard et Patrick Tort, Présentation de "L'esquisse biographique d'un petit enfant" de Charles Darwin, dans Patrick Tort, *Pour Darwin*, Paris, PUF, 1997, p.185-227.

Gavarini L., Ottavi D., dir. (2006). Dossier « De l'éthique professionnelle en formation et en recherche », *Recherche et formation*, n°52, Lyon, Paris, INRP.

Ottavi D. (2001). *De Darwin à Piaget*, Paris, CNRS éditions.

Quentel J.C. (1997). *L'enfant*, De Boeck

Stadius S.(2005). *Michel Bréal, le don de la parole*, textes choisis, INRP, Bibliothèque philosophique de l'éducation.

Taine H. (1876). «Note sur l'acquisition du langage chez les enfants et dans l'espèce humaine», *Revue Philosophique de la France et de l'étranger*, I, p.5-23 et p.252-259; traduction anglaise partielle in *Mind*, avril 1877).

Tort P. (1980). *Evolutionnisme et linguistique*, Paris, Vrin